

do 6292, Montréal, (Unity).....	MICHAEL BIRMINGHAM
do 882, Montréal, (La Canadienne)	JOS. LETOURNEAU
do 4977, Montréal, (Montealm).	A. T. LEPINE
do 7906, Montréal, (Grande Hermine)	LOUIS COMMANDEUR
do 7814, Toronto, (Victor Hugo).....	A. W. WRIGHT
do 525, Montréal, (Charretiers).....	JOHN McMULLIN

Respectueusement soumis.

T. ST. PIERRE
JOSEPH LEPAGE
J. E. BOUCHARD

Sur motion, M. T St-Pierre, de Montréal, est nommé Secrétaire Français et traducteur.

Le président Beales lit son adresse qui est comme suit :

Aux Délégués à la Neuvième Session Annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada :

Co-DÉLÉGUÉS, — Comme Président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, j'ai le privilège et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue, individuellement et collectivement, à cette neuvième session du Congrès. Il n'est guère nécessaire pour moi de vous rappeler que les intérêts sérieux de ceux qui vous ont envoyé ici pour les représenter demandent votre attention continue et intelligente ; et en le faisant, j'ai la certitude basée sur l'expérience du passé, qu'en donnant à toutes les questions qui intéressent vos sociétés respectives une sérieuse considération, vous garderez toujours en vue les justes droits de la population en général.

En jetant un regard sur la condition du travail en ce pays et à l'étranger, je crois pouvoir dire avec certitude que nous avons raison de nous réjouir. Votre mouvement en Europe et surtout en Angleterre a fait durant l'année écoulée de grands pas vers les réformes essentielles au bonheur du peuple. Nous n'avons pas en Canada, malheureusement, marché comme je l'eusse désiré. Il y a pour cela bien des causes ; mais dans Ontario, la principale cause, c'est l'émigration vers la république au sud, de nos membres qui n'ont pu, par suite de la dépression dans les affaires, trouver d'ouvrage. Cependant, nous ne devons pas être abattus, l'influence des ouvriers unis n'est pas un petit facteur dans les affaires publiques, au fédéral, au provincial, au municipal ; et notre travail se fait toujours en dépit de toutes les difficultés. Laissez-moi donc vous prier de reprendre, lorsque vous retournerez chez vous, votre œuvre parmi vos concitoyens et de multiplier vos efforts pour donner une nouvelle vigueur à notre grand mouvement humanitaire.

Durant l'année écoulée, l'Exécutif d'Ontario a été en rapport avec les représentants des diverses associations de cultivateurs de la province. On ne saurait, dans mon opinion, considérer ce mouvement trop important. Les intérêts des cultivateurs concernant les empiètements des monopoles et notre système commercial, sont identiques aux nôtres. Je recommande donc ce mouvement à votre sérieuse considération, et aucune action que vous pourrez prendre pour unir le cultivateur et l'artisan des villes sera, j'en suis certain, reçue avec plaisir par les associations ouvrières de toute la Puissance.

Le détail des conférences se trouvent au rapport du comité exécutif.

Bien des questions importantes seront soumises à votre considération. Je vous recommanderais de considérer l'opportunité de s'adresser au gouvernement fédéral pour faire abroger dans la loi des banques d'épargne postales, la clause qui exige trois jours d'avis pour le retrait des dépôts. Je suis d'avis que l'abrogation de cette restriction aurait pour effet de faire passer dans les banques du gouvernement une grande partie des fonds maintenant dans des institutions privées, et les dépositeurs seraient mieux garantis.